



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT ÉLECTRICIEN B1-B1V.

Dernière mise à jour le 28/07/2021.

## OBJECTIF

Cette formation permet à un électricien d'effectuer des travaux et des essais du type création ou modification d'une installation, remplacement d'une armoire hors tension sur des installations en basse tension.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.

Tarif

nous consulter

Réf.

elec07

Contact

0297229777  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés électriciens qualifiés concernés par les travaux de remplacement, de connexion ou d'essai.Électricien, technicien de maintenance...

## PRÉ-REQUIS

- Titulaire d'un titre d'électricien ou équivalent

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et études et analyses de postes de travail

## TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

## SUITES DE PARCOURS

habilitation B2-B2v



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)

♿ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

## Programme théorique

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations ;  
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure...  
Ouvrage ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels ;  
Zones d' environnement et leurs limites  
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ;  
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations ;  
Protection collective : mesures, équipements et signalisation ;  
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risque et mise en œuvre ;  
Incendies et accidents sur ou à proximité des ouvrages et installations électriques.  
Les domaines d'intervention B1.

## Programme pratique

- Exercices et opérations du titre B1-B1v

# LES PLUS

Conforme à la norme NF C18-510 et aux articles R. 4544-1 à 11 du Code du travail, l'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

## INTERVENANT(S)

Formateur en habilitation électrique

## ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

## ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation et avis d'habilitation électrique

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences exécutant électricien B1-B1v.